

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

SEANCE DU BUREAU METROPOLITAIN DU 18 OCTOBRE 2018

DELIBERATION N°2018.00406

FORUM DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR 2019

Le Bureau Métropolitain a été convoqué le 12 octobre 2018

Nombre de membres en exercice : 69

Nombre de présents : 49

Nombre de pouvoirs : 1

Nombre de voix : 50

Membres titulaires présents :

Mme Nicole AUBOURDY, M. Jean-Alain BARRIER, M. Denis BARRIOL, M. Eric BERLIVET, Mme Nora BERROUKECHE, Mme Stéphanie CALACIURA, M. Paul CELLE, M. André CHARBONNIER, M. Jean-Yves CHARBONNIER, Mme Emmanuelle CHAROLLAIS-CHEYTION, M. Marc CHASSAUBENE, M. Jean-Luc DEGRAIX, M. Marc FAURE, M. Bernard FAUVEL, M. Christophe FAVERJON, M. Jean-Claude FLACHAT, Mme Andonella FLECHET, M. Luc FRANCOIS, M. Guy FRANCON, M. Michel GANDILHON, M. Pascal GONON, Mme Ramona GONZALEZ GRAIL, M. Roland GOUJON, Mme Annie GREGOIRE, M. Daniel JACQUEMET, M. Marc JANDOT, M. Christian JULIEN, Mme Delphine JUSSELME, M. Robert KARULAK, Mme Siham LABICH, M. Bernard LAGET, M. Yves LECOCQ, M. Claude LIOGIER, M. Pascal MAJONCHI, M. Gérard MANET, Mme Michèle NIEBUDKOWSKI, M. Yves PARTRAT, M. Marc PETIT, M. Hervé REYNAUD, M. Jean-Paul RIVAT, M. Marc ROSIER, M. Jean-Marc SARDAT, M. Joseph SOTTON, M. Jean-Marc THELISSON, Mme Marie-Christine THIVANT, M. Gilles THIZY, M. Daniel TORGUES, M. Alain VERCHERAND, M. Enzo VIVIANI

Pouvoirs :

M. Régis CADEGROS donne pouvoir à Mme Andonella FLECHET

RECU EN PREFECTURE

Le 05 novembre 2018

VIA DOTELEC - iXBus

042-244200770-20181018-D20180040610-DE

DATE D'AFFICHAGE :20181105

Membres titulaires absents excusés :

M. Gilles ARTIGUES, M. Jean-François BARNIER, M. Bernard BONNET,
M. Jean-Claude CHARVIN, M. Marc CHAVANNE, M. Gilles ESTABLE,
M. Christian FAYOLLE, Mme Sylvie FAYOLLE, M. Rémy GUYOT,
M. Michel MAISONNETTE, M. Yves MORAND, M. Jean-Michel PAUZE,
M. Gilles PERACHE, M. Gaël PERDRIAU, M. Jean-Philippe PORCHEROT,
M. Jean-Claude SCHALK, M. Gilbert SOULIER, M. Gérard TARDY, M. Georges ZIEGLER

Secrétaire de Séance :

M. Marc CHASSAUBENE

DELIBERATION DU BUREAU METROPOLITAIN DU 18 OCTOBRE 2018

FORUM DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR 2019

L'orientation professionnelle constitue une étape particulièrement importante pour les familles, les jeunes et les établissements d'enseignement secondaire publics et privés du territoire métropolitain, justifiant une intervention forte de la Métropole. Cette action s'inscrit dans le cadre du soutien de Saint-Etienne Métropole à l'enseignement supérieur et à la recherche avec pour objectif de favoriser l'accès de tous à l'enseignement supérieur et de contribuer à l'émergence d'un territoire étudiant.

L'information en direction des jeunes en matière d'orientation est organisée, sur le territoire métropolitain en plusieurs phases complémentaires :

- La première, le **Salon de l'Étudiant**, à notoriété régionale, sinon nationale et ouverte à tous les établissements d'enseignement supérieur – intra et hors territoire – (l'édition 2018 aura lieu les 24 et 25 novembre 2018 à Saint-Etienne),
- La deuxième, dite « **Journée Portes Ouvertes** », étape suivante dans la démarche d'information et d'orientation (visite par les élèves et leurs parents des établissements -une quarantaine participe à l'opération- et rencontre des équipes pédagogiques) se déroulera en février 2019.
- La troisième à travers le **Forum de l'Enseignement Supérieur** organisé au Centre des Congrès de l'Espace Fauriel les 21 et 22 mars 2019.

Le Forum de l'Enseignement Supérieur relève de l'initiative de l'Université Jean Monnet (facultés et instituts) et des lycées des bassins Loire Sud et Centre accueillant des sections de techniciens supérieurs ou des classes préparatoires.

Destiné aux lycéens, le Forum de l'Enseignement Supérieur de Saint-Etienne regroupe les formations post-bac proposées par les établissements d'enseignement supérieur, publics et privés sous contrat, des bassins Loire-centre et Loire-sud. Fruit d'un travail collaboratif et d'un engagement des acteurs et partenaires du monde éducatif (lycées, établissements d'enseignement supérieur, CIO, etc.), ce forum a accueilli, à l'occasion de sa 18^{ème} édition, plus de 6 000 lycéens les jeudi 29 et vendredi 30 mars 2018 au Centre de Congrès Fauriel.

La construction du projet d'orientation est une activité à part entière, depuis la récente réforme des lycées à travers l'aide et l'accompagnement personnalisé qui s'adresse à tous les élèves. Dès la classe de 1^{ère} et également en terminale, cet accompagnement est centré sur le projet de l'élève pour une orientation post-bac préparée et éclairée.

Devant la richesse et parfois la complexité de l'offre de formation de l'enseignement supérieur, aider les lycéens, à mieux construire leurs parcours d'avenir apparaît comme une exigence forte et incontournable de notre système éducatif. Le forum de l'enseignement

supérieur répond à cette commande et permet de donner au lycéen le temps nécessaire à l'élaboration de son projet personnel de poursuite d'études. Proposer des perspectives de réussite permet également de favoriser l'engagement des jeunes et de lutter ainsi contre les décrochages précoces.

Chaque demi-journée, 18 conférences sur les thématiques « formations et métiers » sont proposées, ainsi que des mini conférences d'accueil spécifiques pour les élèves de la voie professionnelle. Les lycéens peuvent aussi rencontrer, sur les stands de tous les établissements, des acteurs qui œuvrent pour l'enseignement supérieur.

Le budget total de l'opération s'établissant à environ 40 000 euros, Saint-Etienne Métropole est sollicité par le Lycée Honoré d'Urfé de Saint-Etienne, pilote de l'opération sur le plan organisationnel et financier au nom des lycées des bassins Loire Sud et Centre et de l'Université Jean Monnet (facultés et instituts) pour le versement d'une subvention de 18 500 € correspondant notamment à la prise en charge partielle de la location et des prestations de services du Centre des Congrès, lieu de la manifestation.


Pour rappel, la subvention allouée par Saint-Etienne Métropole pour l'édition 2018 du Forum de l'Enseignement Supérieur s'élevait à 18 500 €. Compte tenu du budget disponible, il a été proposé de maintenir le soutien de la Métropole au même niveau que l'année précédente soit 18 500 €.

Le Bureau de Saint-Etienne Métropole, après en avoir délibéré :

- **attribue une subvention de 18 500 € au lycée Honoré d'Urfé au titre du financement du forum de l'enseignement supérieur 2019 ;**
- **approuve le projet de convention correspondant ;**
- **autorise Monsieur le Président, ou son représentant dûment habilité, à signer la convention et toute pièce nécessaire à la résolution satisfaisante de cette affaire ;**
- **la dépense correspondante sera imputée sur le budget de l'exercice 2019 (INUM 65732 – VIE-ETUD – budget principal 2019)**

Ce dossier a été adopté à l'unanimité.

Pour extrait,
Le Premier Vice-Président,



Hervé REYNAUD